

[Text]

come down here and tell us what they are doing during the daytime, they can do it at night on their time, not the government's time.

The same will apply to the Ministers. Ministers are busy during the daytime meeting delegations and of course they are busy running their departments, the House and everything else. Since the House does not sit in the evening, it is appropriate that they come here in the evening to see us.

As far as Thursday morning is concerned, I think it is important that we have one time during the daytime, so I am suggesting a Thursday morning meeting.

Mr. Attewell: What time is that, Mr. Chairman?

The Chairman: I am suggesting a meeting from 9.30 a.m. until 12.30 p.m. every Thursday morning.

Mr. Jepson: Three hours.

The Chairman: It could be a two and one-half hour meeting if it goes until the meeting's business is done or we run out of time. It may be that we do not have business for every one of those time slots, in which case we will skip the time slots. I hope we can organize our affairs so that we will not be using more time slots than we have set aside. Then we will be able to have some idea when the meetings are. We will not have to worry about continual notices, though notices will obviously have to be sent in accordance with the rules.

Having made those statements, I certainly would like your viewpoint. Mr. Riis.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman.

First of all, I want to congratulate you on your being selected to this very critical position, particularly in light of some of the legislation that will be referred to the committee.

Just to continue with some homework that needs to be done today, a question of alternates. We all have alternates. Is it necessary that a named alternate give 24-hour notice to pinch hit?

The Chairman: No.

Mr. Riis: I hope not.

• 1545

The Chairman: The alternates can always arrive here, and alternates will be recognized if regular members are not here. Indeed, alternates will be recognized even if regular members are already here. In your case, you have two alternates and two members. If the whole four of you are here, we will recognize you all—except, of course, you will only have two votes—but, in terms of questioning, I would think it would only be fair that the members be recognized before alternates. So in the normal course it would seem to me that we probably will not have a full complement and in the normal course it would seem to me we will try to make sure that everybody has, in a decently long meeting, a fair go at the witnesses.

[Translation]

n'auront qu'à venir nous raconter le soir ce qu'ils font pendant la journée, sans que cela coûte quoique ce soit au gouvernement en temps de travail.

La même règle s'applique aux ministres qui sont fort occupés pendant la journée à rencontrer des délégations, à gérer leurs ministères et, à siéger à la Chambre. Comme celle-ci ne siège pas le soir, il est logique de leur demander de venir nous rencontrer à ce moment-là.

Mais comme il est important que nous nous rencontrions au moins une fois au cours de la journée, j'ai également proposé une séance pour le jeudi matin.

M. Attewell: À quelle heure, monsieur le président?

Le président: Je recommande que la séance débute à 09h30, et qu'elle se poursuive jusqu'à 12h30 tous les jeudis matins.

M. Jepson: Qu'elle dure trois heures.

Le président: Il pourrait s'agir de réunions de deux heures et demie, dans la mesure où l'on passe à travers tout l'ordre du jour du comité. Si nous n'avons pas de point à discuter à chacune des réunions prévues, il n'y aura qu'à en sauter de temps à autre. J'espère que nous pouvons nous organiser pour ne pas avoir de séances supplémentaires, autre que celles qui seront prévues. Cela nous permettrait de savoir beaucoup mieux où nous nous en allons, à ne pas avoir à nous inquiéter des avis constants envoyés à la dernière minute, bien que ceux-ci soient nécessaires, conformément aux règlements.

Cela dit, j'aimerais savoir ce que vous en pensez. Monsieur Riis.

M. Riis: Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, je vous félicite d'avoir été choisi à ce poste extrêmement critique, à la lumière surtout de certains des projets de loi qui nous seront renvoyés.

J'aimerais reprendre un des points qui doit être discuté aujourd'hui, celui des substituts. Nous avons tous des substituts. Est-il vraiment nécessaire que ces derniers nous préviennent 24 heures à l'avance pour pouvoir jouer leur rôle?

Le président: Non.

M. Riis: J'espère que non.

Le président: Les substituts peuvent toujours assister aux réunions, et ils seront reconnus si les membres permanents sont absents. En fait, ils seront reconnus même si les membres permanents assistent déjà à la réunion. Dans votre cas, vous avez donc deux substituts et deux membres permanents. Si vous êtes ici tous les quatre, nous vous donnerons, nous vous donnerons à tous quatre la possibilité de poser des questions, même si vous n'aurez droit qu'à deux votes. Mais il est juste que les membres permanents du Comité aient préséance sur les substituts au moment des questions. Il me semble qu'en temps normal, il y a toujours des absents, et c'est pourquoi nous tenterons de laisser la chance à tout le monde d'interroger les témoins, dans la mesure où la durée de la réunion le permet.